

Le cirque d'Artout

Distance

↔ 7.5
km

Durée

🕒 2h45

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

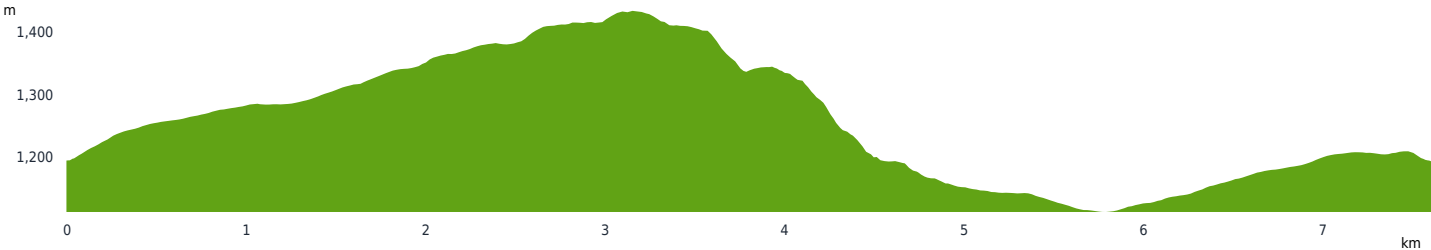
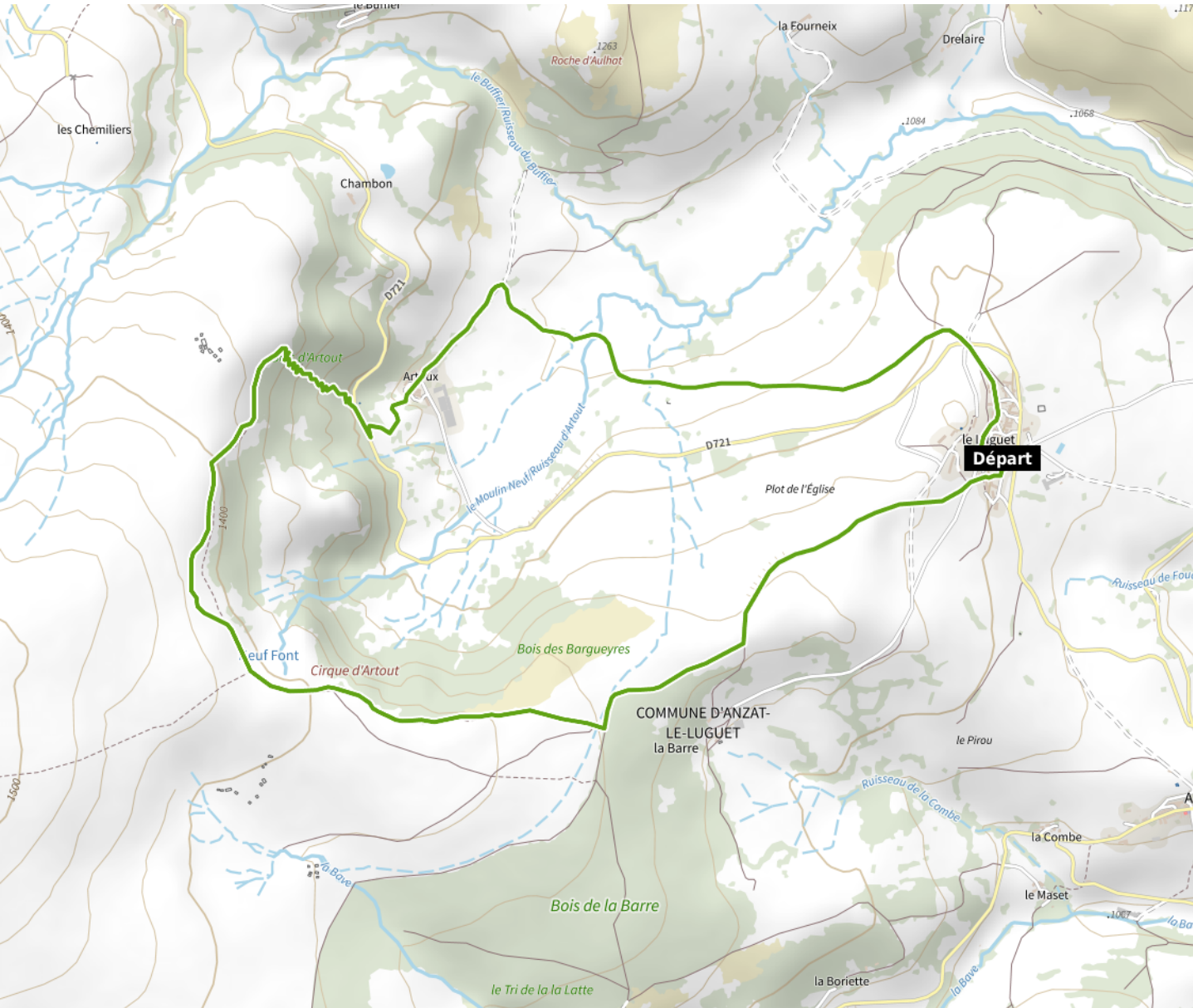
↗ +345
m

Balisage

🟡 Jaune

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Anzat-le-Luguet

Adresse de départ

Parking derrière la chapelle du Luguet
63420 Anzat-le-Luguet

Accès au point de départ

Rejoindre Le hameau du Luguet situé à 76km au sud de Clermont-Ferrand. Au Luguet, quitter la D721 à proximité de la chapelle, passer devant celle-ci, puis la longer pour atteindre le parking. Le panneau de départ est situé près de la chapelle le long d'un mur en pierre sèche.

Description du parcours

Une des plus belles randonnées du département qui serpente dans le cirque glaciaire d'Artout et dans les paysages somptueux, sauvages et authentiques du Cézallier. À ne pas manquer !

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Depuis le panneau de départ et en tournant le dos à la chapelle, trouver, à 30 mètres environ à droite, à l'angle du mur en pierre sèche, un étroit passage entre un mur et une étable. S'y engager et, en s'élevant entre maisons et jardins, arriver sur une route. Traverser cette route et choisir le chemin à gauche, montant en oblique vers les pâturages. Parvenu à une croisée de chemins, prendre celui d'en face (vue sur la vallée d'Artout). Après 400 mètres, au replat, obliquer à droite et suivre le chemin jusqu'à un escabeau.

Étape 2 : Le franchir et suivre constamment la clôture à main droite, jusqu'à un nouvel escabeau. Juste après l'enclos du captage d'eau, contourner par le haut une série de zones humides, puis rejoindre la clôture et franchir un troisième escabeau (vue panoramique du Sancy à la Margeride). À partir de l'endroit où la clôture forme un angle droit, descendre sur la droite une forte pente en longeant la clôture, franchir un petit ruisseau, et, toujours à proximité de la clôture, remonter jusqu'à un escabeau. Le franchir, tourner à gauche, longer la clôture sur quelques mètres jusqu'à une sente à droite, peu visible, plongeant dans la forêt.

Étape 3 : S'y engager prudemment car la sente en lacet est abrupte (arbres remarquables). À la fin de la descente, emprunter la route à droite sur 100 mètres. S'engager à gauche dans un sentier jusqu'à un escabeau. Le franchir, tourner immédiatement à droite et, dix mètres plus loin, à gauche. Gagner le hameau d'Artout et poursuivre en face sur le chemin pendant 400 mètres jusqu'à une intersection.

Étape 4 : Virer à droite dans le chemin qui, après avoir franchi les ruisseaux, monte jusqu'à la route (D721). Traverser celle-ci et emprunter en face le chemin pierreux, qui traverse Le Luguet. Poursuivre entre les maisons en ignorant deux rues à gauche. À la fourche, monter à droite puis redescendre vers la chapelle. Au niveau de celle-ci, tourner à droite pour retrouver le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.

Pour votre sécurité



Alerte visiteurs

Randonnée déconseillée par temps brumeux ou humide.

Fiche mise à jour le 29 mai 2026